

2026

Lehrplan / Programme

DFG / LFA

Philosophie

Gemeinsames Fach /
Enseignement commun

Klassenstufen 10, 11 und 12 /
Classes de 2nde, 1ère, Terminale

Table des matières

1	Idées directrices.....	2
1.1	Finalités éducatifs	2
1.2	Objectifs	2
1.3	Enjeux méthodologiques.....	3
1.4	Evaluation	3
2	Contenus et compétences disciplinaires.....	5
2.1	Notions	5
2.2	Auteurs	6
2.3	Repères	7
3	Verbes consignes	7

1 Idées directrices

1.1 Finalités éducatifs

L'enseignement de la philosophie dans les lycées franco-allemands intervient dans les trois années de seconde, première et terminale, comme enseignement commun obligatoire. Il fait l'objet d'un contrôle continu, et est susceptible d'être choisi pour l'épreuve orale terminale du baccalauréat.

Cet enseignement a pour but de favoriser chez l'élève le développement d'une réflexion rigoureuse, condition d'une véritable autonomie du jugement, ainsi que le sens de la responsabilité intellectuelle, condition d'un plein exercice de la citoyenneté, nationale et européenne.

Il doit encourager l'élève à problématiser les opinions couramment admises, à développer une conscience critique du monde contemporain dans les domaines de la vie quotidienne et de l'activité intellectuelle et scientifique, en en interrogeant les présupposés, et il doit également le porter à adopter une attitude universaliste, ouverte et tolérante à l'égard de la diversité culturelle. La réalisation de cette finalité tire avantage du contexte d'une formation binationale, et de l'importance toute particulière qui revient aux traditions françaises et allemandes au sein de la discipline philosophique.

A ce titre, l'enseignement de la philosophie vise à inciter l'élève à se poser les problèmes fondamentaux concernant l'individu et sa place dans le monde et dans la société, dans une perspective à la fois théorique et pratique.

Il a de fait pour but essentiel de former le jugement critique des élèves et de les instruire par l'acquisition d'une culture philosophique initiale. Ces deux objectifs sont étroitement liés : le jugement s'exerce avec discernement quand il s'appuie sur des connaissances maîtrisées ; une culture philosophique initiale est nécessaire pour poser, formuler et tenter de résoudre des problèmes philosophiques.

L'enseignement de la philosophie est indissociable de la lecture de textes et d'œuvres philosophiques, auxquels il importe d'accorder une place consistante. Il ne vise toutefois pas la connaissance des doctrines philosophiques ni celle de l'histoire des systèmes philosophiques. Il exclut la visée encyclopédique et la recherche de l'exhaustivité : il ne s'agit ni de parcourir toutes les étapes de la construction historique de la philosophie ni d'envisager tous les problèmes philosophiques que l'on peut légitimement poser, mais d'entretenir un rapport vivant avec les questionnements issus de la tradition philosophique, et d'apprendre à se les approprier.

Ouvert aux acquis des autres disciplines et aux multiples liens qu'il peut nouer avec elles, l'enseignement de la philosophie s'efforce de développer chez les élèves le souci de l'interrogation et de la vérité, l'aptitude à l'analyse et à l'autonomie de la pensée sans lesquels ils ne sauraient appréhender la complexité du réel. Son but est de permettre à chaque élève de s'orienter dans les problèmes majeurs de l'existence et de la pensée, et ce faisant de consolider en raison une adhésion renforcée aux principes constitutifs de la démocratie.

1.2 Objectifs

Intervenant durant le cycle terminal et portant sur l'ensemble des domaines de la vie humaine, l'enseignement de la philosophie mobilise nécessairement les connaissances acquises par l'élève tout au long de sa scolarité : cultures historique, littéraire, artistique et scientifique notamment, et il s'enrichit fortement du cadre bi-linguistique et biculturel qui est la spécificité des lycées franco-allemands.

Dans la mesure où il vise à promouvoir une argumentation rigoureuse et ouverte, il exige de la part de l'élève une intelligence exacte du sens des notions utilisées et une maîtrise suffisante de la langue d'enseignement. La nécessaire et permanente attention accordée aux concepts pourra bénéficier et s'enrichir de leur mise en perspective avec leur traduction, ou leur équivalent, en français ou en allemand.

Prenant appui sur les savoirs et savoir-faire acquis au long de sa scolarité, l'élève apprend ainsi à analyser des notions, à les interroger, à les distinguer les unes des autres, à les articuler de manière pertinente. Il s'exerce à exposer clairement ses idées, à l'oral comme à l'écrit, à les formuler avec précision et exactitude. Il s'applique à les soumettre au doute, à examiner les objections, à y répondre sur la base de justifications raisonnées.

Cet apprentissage s'opère dans la progressivité des trois années, en considérant l'enseignement de philosophie en seconde comme une initiation, et comme l'opportunité d'une progressive familiarisation avec les textes philosophiques et avec les exigences du questionnement philosophique. Les enseignements de première et terminale déploient le programme de notions et conduisent à la fréquentation de textes et d'œuvres philosophiques, en visant à affermir la capacité à la problématisation, à l'argumentation rigoureuse, à nourrir la curiosité intellectuelle des élèves, en tirant avantage de l'atout du biculturalisme, et en ayant constamment le souci de permettre une compréhension mutuelle enrichie.

1.3 Enjeux méthodologiques

L'enseignement de la philosophie dans les lycées franco-allemands, dans le cadre d'un programme commun aux sections française et allemande, est conduit à s'appuyer de façon significative sur les avantages constitués par le caractère biculturel de ces établissements et par les compétences linguistiques et interculturelles que les élèves y acquièrent.

Le professeur, responsable de la conception et de la conduite de son cours, suscite et accompagne la réflexion des élèves qui apprennent progressivement à faire usage de la culture philosophique acquise pour traiter les questions abordées. Il se réfère à des objets décrits avec précision et, conjointement à l'étude qu'il propose des textes et des œuvres en langue originale, française ou allemande, ou en traduction, il élabore avec ses élèves des questions et problèmes, et envisage avec eux leur solution possible. Il procède par l'analyse de notions et la délimitation de concepts, permettant ainsi à ses élèves de mettre en œuvre des raisonnements et de formuler des objections. Ces moments de l'enseignement sont toujours ordonnés aux questions examinées et ne font pas l'objet d'un traitement séparé. Il favorise des démarches de travail collectif, contribuant à la compréhension mutuelle et à l'intégration, selon des modalités dont le détail est laissé à son initiative. Dans le cadre de cet apprentissage philosophique, toutefois, il revient notamment au professeur de décliner les enjeux de littératie numérique, pour apprendre aux élèves à la fois à tirer le meilleur parti des ressources numériques, et à en faire un usage critique et non assujéti. L'accès à des bibliothèques dématérialisées plurilingues, dans lesquelles il faut apprendre à s'orienter ; la découverte des outils automatisés de traitement de ces textes et ressources, qui permettent des extractions, des relevés et des traitements complexes ; l'exploration des outils d'intelligence artificielle générative et la compréhension de leurs potentialités comme de leurs limites, sont autant de points de passage méthodologiques à viser par le professeur au cours des travaux qu'il mène avec la classe, ou qu'il leur demande de conduire, seuls ou en groupes. Cette dimension collaborative du travail, servie par les outils numériques, mais qui a aussi vocation à se traduire dans le quotidien de la classe, appuie l'apprentissage du questionnement philosophique par les élèves, ainsi que la pratique de la lecture et de l'analyse approfondie des textes philosophiques. Sa mise en œuvre implique une attention aux intérêts de chacun : l'échange et la confrontation permettent à chaque élève de mieux identifier les valeurs et les principes qui lui permettent de structurer son savoir. Elle se traduit par des productions orales aussi bien qu'écrites.

1.4 Evaluation

Dans les travaux qui lui sont demandés, l'élève apprend à :

- examiner ses idées et ses connaissances pour en éprouver le bien-fondé ;
- circonscrire les questions qui requièrent une réflexion préalable pour recevoir une réponse ;

-
- confronter différents points de vue sur un problème avant d'y apporter une solution appropriée ;
 - justifier ce qu'il affirme et ce qu'il nie en formulant des propositions construites et des arguments instruits ;
 - mobiliser de manière opportune les connaissances qu'il acquiert par la lecture et l'étude des textes et des œuvres philosophiques.

Le programme n'établit pas la liste exhaustive des exercices permettant aux élèves de maîtriser les contenus enseignés et de faire par eux-mêmes l'apprentissage de la réflexion philosophique. Il revient au professeur de leur proposer les exercices oraux et écrits les mieux adaptés à leur formation comme à leurs progrès, et d'utiliser dans la conduite de son cours diverses démarches philosophiques. Ce faisant, le professeur fournit des exemples du traitement des questions par les philosophes, que les élèves sont invités à s'approprier afin de progresser dans la construction et l'expression de leur pensée. Les apprentissages reposent toutefois, pour ce qui est de l'écrit, sur deux formes majeures de composition: l'explication de texte et la dissertation.

L'explication de texte s'attache à dégager les enjeux philosophiques et la démarche propre d'un passage extrait de l'œuvre d'un des auteurs du programme. En se rendant attentif à la lettre de ce passage, l'élève explicite le problème posé ainsi que le rôle et le sens des propositions présentes et des concepts à l'œuvre dans le texte. Ce faisant, il en dégage l'organisation raisonnée, en s'attachant tant à son unité de sens qu'aux moments différenciés de l'argumentation.

La dissertation est l'étude méthodique et progressive d'un problème que l'analyse d'une question permet de construire. L'élève travaille à sa formulation explicite. Il développe, en vue de l'élaboration d'une réponse fondée à la question posée, une réflexion étayée par des analyses conceptuelles, des références et des exemples pertinents. Il met en œuvre une pensée propre, déployée en un discours continu dont il prend la pleine responsabilité.

Explication de texte et dissertation sont deux exercices complets qui reposent sur le respect d'exigences intellectuelles élémentaires : exprimer ses idées de manière simple et nuancée, faire un usage pertinent et justifié des termes qui ne sont pas couramment usités, indiquer les sens d'un mot et préciser celui que l'on retient pour construire un raisonnement, etc. Cependant, composer une explication de texte ou une dissertation ne consiste pas à se soumettre à des règles purement formelles. Il s'agit avant tout de développer un travail philosophique personnel et instruit des connaissances acquises par l'étude des notions et des œuvres. Les divers travaux accomplis par les élèves permettent au professeur de vérifier qu'ils se sont appropriés de façon précise, rigoureuse et raisonnée les problèmes, les concepts et les exemples étudiés en cours.

Les exercices oraux, qu'ils prennent appui sur des questions ou sur des textes, visent à développer les mêmes qualités que celles visées à l'écrit.

2 Contenus et compétences disciplinaires

2.1 Notions

Le programme de l'enseignement de la philosophie reprend le principe qui constitue la norme constante et reconnue de la discipline : c'est un programme de notions auxquelles s'adjoint une liste d'auteurs.

L'horizon de travail des notions est constitué par trois perspectives générales :

- L'existence humaine et la culture
- La morale et la politique
- La connaissance

Ces trois perspectives orientent vers des problèmes constamment présents dans la tradition philosophique, qu'un enseignement initial de la philosophie ne saurait ignorer.

Elles déterminent et donc limitent la liste des notions qu'il convient de retenir pour que ces perspectives soient effectivement éclairées par leur étude et par l'examen des problèmes qu'elles soulèvent ; elles invitent les professeurs à les prendre en compte dans l'étude des notions et des œuvres, sans contraindre leur liberté pédagogique.

Ces perspectives ne déterminent aucune répartition prédéfinie des notions. Les notions retenues le sont précisément parce qu'on ne saurait réduire d'avance leur examen à une dimension unique de l'expérience humaine.

Notions

Les vingt notions retenues permettent d'explorer les trois perspectives évoquées, en étudiant les notions dans les relations essentielles qu'elles entretiennent entre elles et, ainsi, de conduire avec les élèves une authentique réflexion philosophique qui les prépare directement aux exercices qui accompagneront leur apprentissage, et à l'examen oral qu'ils pourront choisir.

Les notions retenues ne font donc l'objet d'aucune association privilégiée. Elles ne sont pas articulées à des champs de problèmes qui seraient prédéfinis ni n'appartiennent à des domaines qui indiqueraient soit une exclusivité soit une priorité de traitement. Le programme veille ainsi à n'imprimer aucune orientation doctrinale particulière ni aucune limitation arbitraire de leur traitement philosophique.

Il en résulte que la progression de l'enseignement de philosophie, de la classe de seconde à la terminale, n'a pas à suivre un cheminement immuable, entre ces diverses perspectives et notions.

L'enseignement de seconde est à appréhender par les professeurs comme un enseignement d'initiation à la discipline, qui sera amené à aborder quelques notions au programme, sans qu'un ordre ne soit imposé, et sans que cela exclue de repasser par ces mêmes notions au cours de l'enseignement de première et de terminale.

Il conviendra au total d'avoir abordé l'ensemble des notions au cours de l'enseignement d'initiation en seconde, puis de première et de terminale, dans une progression équilibrée qui est laissée à la libre initiative du professeur.

Liste des notions :

L'art	Le bien et le mal	Le bonheur
La conscience	Le devoir	Le droit
L'Etat	L'inconscient	Le langage
La liberté	La nature	La raison
La religion	La science	La société
La technique	Le temps	Le travail
La vérité	Les vertus	

2.2 Auteurs

L'étude d'œuvres de philosophes est inséparable de l'examen des notions. Au-delà de la culture qu'elle dispense, elle forme la matière même de l'enseignement de la philosophie. En accédant directement à la manière singulière dont un auteur formule un problème et en présente et examine les différents aspects, l'élève nourrit sa réflexion pour envisager, selon une perspective plus large et plus profonde, les questions qui lui sont posées et les textes qu'il lui faut expliquer.

La liste des auteurs est organisée selon trois périodes : l'Antiquité et le Moyen Âge, la période moderne, la période contemporaine. Cette liste n'interdit pas au professeur, dans la conduite de son cours, de faire appel à d'autres auteurs.

Dans les classes de première et de terminale, l'étude suivie d'une œuvre de l'un des auteurs figurant dans la liste est possible. L'étude d'une œuvre n'est ainsi pas séparée du cours dont elle accompagne le développement selon des modalités que le professeur détermine à partir des besoins de ses élèves. L'étude suivie d'une œuvre ne signifie pas nécessairement son étude intégrale. Il convient cependant de développer toujours une analyse précise d'œuvres ou de parties choisies qui présentent une ampleur suffisante, une unité et une continuité. Le professeur veille à ce que le choix qu'il fait de l'œuvre ou des œuvres, en totalité ou en partie, soit propre à en favoriser la compréhension par tous les élèves.

Liste des auteurs :

Les présocratiques ; Platon ; Aristote ; Zhuangzi ; Épicure ; Cicéron ; Lucrèce ; Sénèque ; Épictète ; Marc Aurèle ; Nāgārjuna ; Sextus Empiricus ; Plotin ; Augustin ; Avicenne ; Anselme ; Averroès ; Maïmonide ; Thomas d'Aquin ; Guillaume d'Occam.

N. Machiavel ; M. Montaigne (de) ; F. Bacon ; T. Hobbes ; R. Descartes ; B. Pascal ; J. Locke ; B. Spinoza ; N. Malebranche ; G. W. Leibniz ; G. Vico ; G. Berkeley ; Montesquieu ; D. Hume ; J.-J. Rousseau ; D. Diderot ; E. Condillac (de) ; A. Smith ; E. Kant ; J. Bentham.

G.W.H. Hegel ; A. Schopenhauer ; A. Comte ; A.- A. Cournot ; L. Feuerbach ; A. Tocqueville (de) ; J.-S. Mill ; S. Kierkegaard ; K. Marx ; F. Engels ; W. James ; F. Nietzsche ; S. Freud ; E. Durkheim ; H. Bergson ; E. Husserl ; M. Weber ; Alain ; M. Mauss ; B. Russell ; K. Jaspers ; G. Bachelard ; E. Cassirer ; M. Heidegger ; L. Wittgenstein ; W. Benjamin ; K. Popper ; Horkheimer ; Gadamer ; H. Jonas ; Adorno ; V. Jankélévitch ; R. Aron ; J.-P. Sartre ; H. Arendt ; E. Levinas ; S. de Beauvoir ; C. Lévi-Strauss ; M. Merleau-

Ponty ; S. Weil ; J. Hersch ; G. Canguilhem ; P. Ricoeur ; E. Anscombe ; I. Murdoch ; J. Rawls ; G. Simondon ; M. Foucault ; H. Putnam.

2.3 Repères

L'examen des notions et l'étude des œuvres sont précisés et enrichis par des repères que le professeur sollicite dans la conduite de son enseignement. Explicitement formulés afin que les élèves se les approprient, les repères ne font en aucun cas l'objet d'un enseignement séparé ni ne constituent des parties de cours.

Les repères prennent la forme de distinctions lexicales et conceptuelles qui, bien comprises, soutiennent la réflexion que l'élève construit pour traiter un problème. Leur caractère opératoire et leur usage ajusté à des situations déterminées d'étude et d'analyse interdisent de les réduire à des définitions figées.

Les repères les plus fréquemment sollicités et les plus formateurs sont indiqués ci-dessous par ordre alphabétique :

Absolu/relatif – Abstrait/concret – En acte/en puissance – Analyse/synthèse – Concept/image/métaphore – Contingent/nécessaire – Croire/savoir – Essentiel/accidentel – Exemple/preuve – Expliquer/comprendre – En fait/en droit – Formel/matériel – Genre/espèce/individu – Hypothèse/conséquence/conclusion – Idéal/réel – Identité/égalité/différence – Impossible/possible – Intuitif/discursif – Légal/légitime – Médiat/immédiat – Objectif/subjectif/intersubjectif – Obligation/contrainte – Origine/fondement – Persuader/convaincre – Principe/cause/fin – Public/privé – Ressemblance/analogie – Théorie/pratique – Transcendant/immanent – Universel/général/particulier/singulier – Vrai/probable/certain

3 Verbes consignes

Les verbes sont classés par domaine d'exigence (DEX).

Verbes	Définitions
Analyser DEX II - III	Examiner la forme et la structure argumentative d'un texte donné, et les présenter en en proposant une interprétation ; saisir et formuler les prémisses explicites et implicites, les présupposés de la pensée et les thèses, clarifier les types de justification et les conclusions recherchées
Se confronter avec discuter DEX III	Développer un avis explicitement critique en s'appuyant sur des principes de jugement bien déterminés
Justifier DEX III	Exposer des causes et/ou des raisons qui rendent compte de certains faits ou de certaines positions, ou présenter des relations causales qui permettent de tirer des conclusions
Décrire DEX I	Présenter les faits dans leur contexte avec vos propres mots (en vous appuyant sur le ou les documents proposés)
Evaluer, porter un jugement DEX III	Formuler un jugement indépendant, en utilisant des connaissances et des méthodes précises, appuyées sur des principes de jugement déterminés, et le justifier
Présenter DEX I - II	Expliciter un contexte de manière structurée et objective

Mener une réflexion philosophique sur un problème DEX I - III	Concevoir et exposer de manière autonome une discussion complète et nuancée d'un problème philosophique, c'est-à-dire : déterminer les implications philosophiques du ou des document(s) proposés, formuler le problème et expliquer sa pertinence, le situer dans un contexte philosophique, développer une discussion argumentée permettant de défendre une position étayée
Situer DEX II	Replacer dans son contexte en présentant des explications appropriées,
Concevoir DEX III	Elaborer et présenter un concept dans ses caractéristiques principales
Expliquer DEX II	Illustrer de manière intelligible sa propre compréhension en s'aidant d'exemples
Discuter DEX II - III	Identifier et présenter une question à juger, évaluer les différentes positions ainsi que les arguments pour et contre, et élaborer une conclusion.
Développer DEX II - III	Proposer quelque chose de nouveau ou qui n'a pas été formulé explicitement, en s'appuyant sur des conclusions tirées de quelque chose de connu
Concevoir DEX I- III	Elaborer, en allant dans le détail et en montrant sa différence, une proposition conceptuellement étayée
Elaborer DEX I- III	Présenter de manière structurée et condensée les thèses et les arguments principaux tirés du ou des documents proposés
Mettre en relation DEX II	Etablir des liens à partir de perspectives prédéfinies ou choisies par vous-même
Prendre position DEX III	Elaborer, en montrant ce qui la différencie, une appréciation personnelle explicite d'un problème ou d'une problématique donnés
Rédiger un essai DEX I - III	Sur le plan méthodologique, il convient de faire la distinction entre 1. l'essai structuré à visée argumentative, qui confronte surtout des arguments soumis à examen et sert à clarifier des questions à trancher et 2. l'essai inspiré de Montaigne, qui développe sa pensée, met en lumière des faits et propose des réflexions contrastées
Comparer DEX II - III	Selon des aspects donnés ou choisis par vous-même, identifier et présenter les différences, les similitudes et les points communs
Restituer DEX I	Rendre compte d'un contexte avec vos propres mots
Résumer DEX I	Restituer les aspects essentiels (du ou des documents étudiés) de manière structurée et condensée avec vos propres mots